

ACTION URGENTE

UN MILITANT LIBÉRÉ SOUS CAUTION

Le militant sénégalais Guy Marius Sagna a été libéré sous caution le 3 mars, trois mois après avoir été arrêté, et après le rejet de deux demandes de libération provisoire. Les huit autres militants inculpés de « participation à un rassemblement non autorisé » ont été remis en liberté sous caution entre décembre 2019 et février 2020. Néanmoins, les charges retenues contre ces neuf personnes n'ont pas été abandonnées.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Le 3 mars, le juge d'instruction a ordonné la libération sous caution du militant Guy Marius Sagna, qui était détenu depuis son arrestation le 29 novembre 2019. Celui-ci est toujours poursuivi pour incitation à un rassemblement non autorisé et rébellion. Après avoir été libéré, Guy Marius Sagna a appelé la délégation d'Amnesty International afin de remercier l'organisation pour son action, son soutien et ses visites en prison.

Guy Marius Sagna, Mamadou Diao Diallo, Malick Biaye, Pape Abdoulaye Touré, Babacar Diop, Souleymane Diockou, Ousmane Sarr, Souleymane Ndjim et Fallou Galass Seck sont toujours poursuivis pour avoir exercé leur droit à la liberté de réunion pacifique.

Souleymane Ndjim a été libéré sous caution le 4 décembre 2019. Babacar Diop, Malick Diallo Biaye, Mamadou Diallo, Souleymane Diockou et Pape Abdoulaye Touré ont été libérés sous caution le 20 décembre 2019. Ousmane Sarr et Fallou Galass Seck ont été libérés sous caution le 21 janvier 2020.

Amnesty International continue de suivre la situation de Guy Marius Sagna et des huit autres militants et réagira comme il convient en cas d'évolution. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

PRÉNOMS, NOMS ET PRONOMS À UTILISER : Guy Marius Sagna, Mamadou Diao Diallo, Malick Biaye, Pape Abdoulaye Touré, Babacar Diop, Souleymane Diockou, Ousmane Sarr, Souleymane Ndjim et Fallou Galass (ils)

CECI EST LA TROISIÈME ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 171/19

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr49/1643/2020/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

